

## **BOURSE D'EXCELLENCE EN ARCHITECTURE DE PAYSAGE PROVENCHER\_ROY**

### **Bourse d'excellence en architecture de paysage**

Montant : 1 500 \$

#### Critères d'attribution

- Être inscrit à temps plein au baccalauréat en architecture de paysage
- Justifier de l'excellence de leur dossier académique
- Justifier de l'excellence du projet dans le cadre de l'atelier final (APA 3430 Atelier Intégrateur II) où quatre sphères de compétences sont interpellées :
  - Maîtrise du processus de conceptualisation de projet
  - Mise en pratique des connaissances acquises dans les cours techniques et théoriques
  - Raffinement des techniques d'expression graphiques et orales
  - L'autonomie et la capacité d'évoluer dans un cadre multidisciplinaire.

#### Comité d'attribution

- La directrice de l'École d'urbanisme et d'architecture du paysage ou son représentant, qui le préside
- Un professeur en architecture de paysage de l'École d'urbanisme et d'architecture du paysage
- Un professionnel du milieu de l'architecture de paysage, a priori un représentant du Donateur

#### Modalités d'attribution

- Appel des candidatures :
- Dépôt des candidatures :
- Reconnaissance du récipiendaire au vernissage de l'exposition EFFA

#### Composition du dossier

- Lettre de présentation
- Curriculum vitae
- Relevé de notes
- Portfolio de l'atelier APA 3430 en précisant la contribution personnelle de l'étudiant au regard des critères d'attribution

L'ensemble du dossier doit être déposé en format zippé, par **courriel**.  
L'objet du courriel doit être : **Provencher**.